

Cahier de quartier

annexé au Contrat de ville de l'Eurométropole de Strasbourg 2024 – 2030

quartiers2030

Libermann

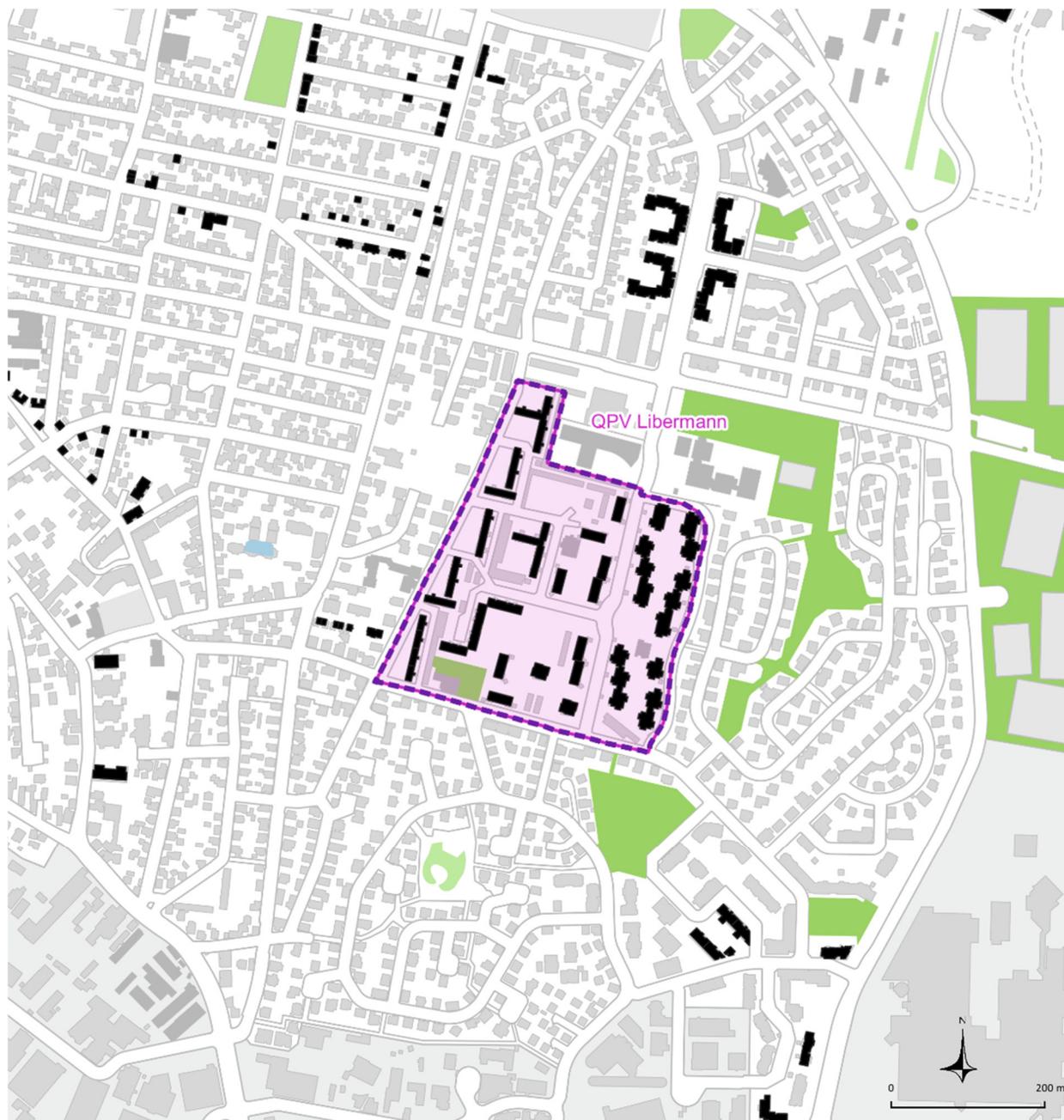
Sommaire

Portrait de quartier	4
Descriptif du quartier	4
Périmètre.....	4
Contexte urbain	5
Caractéristiques urbaines du QPV	5
Dynamiques socio-démographiques	7
Enjeux identifiés	9
Besoins	9
Opportunités	9
Synthèse des priorités	12
Plan d'action territorial	13
Ambition 1 : Un territoire inclusif et solidaire	13
Ambition 2 : Des quartiers où grandir et s'émanciper tout au long de la vie.....	14
Ambition 3 : Des rues et des logements où il fait bon vivre	15
Annexes	16

Portrait de quartier

Descriptif du quartier

Périmètre



Périmètres géographie prioritaire

QPV 2024-2030

QPV / QVA 2015-2023
(anciens périmètres)

Composition urbaine

Logement social

Limite communale



Sources : RPLS 2022, Ville et
Eurométropole de Strasbourg

Réalisation : EMS / DUT / GCT /
DEVCO / 2023

Contexte urbain

Le quartier prioritaire **Liebermann** est un quartier de taille moyenne comptant **2 300 habitant.es** (recensement de 2020).

Situé dans la commune d'Illkirch-Graffenstaden, le quartier Liebermann est à proximité des espaces naturels et zones sportives de la ville. Il est lui-même doté de plusieurs **espaces verts** et **aires de jeux**, répartis entre les îlots d'immeubles, et bénéficie d'un environnement paysager agréable. En outre, on note le déploiement progressif de **jardins partagés** depuis une dizaine d'années.

Le QPV est jouté au nord par un panel d'équipements publics structurants, et sur ses autres franges, par des quartiers d'habitat pavillonnaire. Il accueille en son sein des **équipements publics** à destination des familles illkirchoises, tels que le centre socioculturel, la halte-garderie et le LAEP. Le supermarché et la pharmacie, situés en entrée de quartier, rayonnent plus largement sur la ville. De fait, le quartier est identifié comme **pôle d'attractivité** secondaire de la ville.

Le quartier est scindé en deux par la rue des Roseaux. Il est proche de **2 axes routiers structurants** : la rue des Vignes, au nord, et la route Burkel, à l'ouest. Le quartier est **peu tourné vers le centre-ville d'Illkirch-Graffenstaden**. La liaison du quartier au centre-ville se fait par plusieurs voies de circulations urbaines non directes. Une navette gratuite, portée par la ville, traverse le quartier et relie différents quartiers de la ville. Les habitant.es sont à moins de 15 minutes d'une station de tram (ligne A) et ont accès aux lycées de la ville et à la voie rapide qui longe l'est de la ville.

Caractéristiques urbaines du QPV

Caractéristiques du parc de logements

La construction du quartier a été échelonnée entre 1963 et 1978, avec l'émergence progressive de **4 ensembles de bâtiments**. La première série d'immeubles, les **Traditionnels**, sont construits entre 1963 et 1969 sur la frange ouest du quartier actuel. La seconde série d'immeubles, les **PLR**, sont construits entre 1970 et 1971 au sud. La troisième série d'immeubles, les **Alpha**, sont construits entre 1973 et 1975 au centre du quartier actuel. Enfin, les **Oméga**, sont construits entre 1977 et 1978 sur la frange est du QPV.

Le parc de logement du QPV est composé **exclusivement de logements sociaux**. L'ensemble des **1 017 logements sociaux** du quartier est géré par un **bailleur unique : Habitat de l'Ill**.

Une première phase de **rénovation** de l'ensemble du parc s'étale des années 1990 jusqu'au début des années 2000. Une seconde phase de **réhabilitation**, notamment énergétique, est menée entre 2011 et 2013 sur le groupe Omega. L'opération a concerné 319 logements. Les travaux sur le bâti ont été accompagnés d'une **requalification des espaces verts**.

En 2015, le quartier entre dans la géographie prioritaire de la politique de la ville et devient éligible au **programme régional de rénovation urbaine**. La seconde phase de réhabilitation énergétique qui aurait permis d'intervenir sur la totalité du parc est stoppée, de nouvelles **études urbaines** sont engagées, concernant à la fois le bâti et l'aménagement de nouvelles voiries et espaces publics.

Offre de services et équipements de proximité

Le quartier est doté de plusieurs équipements de proximité, utiles aux habitant.es de Libermann et aux illkirchois.es. Au sein du quartier on trouve l'**antenne de proximité du bailleur social**, et depuis le premier trimestre 2024, un **tiers-lieu** dédié aux senior.es. Le quartier compte plusieurs équipements socio-éducatifs, tels que le **centre socioculturel municipal**, qui abrite des actions portées par le Phare de l'Ill et le service Jeunesse, mais aussi des actions portées par des associations partenaires et depuis la rentrée scolaire 2024-2025, une restauration scolaire maternelle pour les 2 écoles Orme et Libermann ; une **halte-garderie** ; un Lieu d'accueil parents enfants (**LAEP**) municipal et un **accueil de jour du Foyer de l'enfance**. Les habitant.es bénéficient également de la présence d'une **épicerie sociale "Passage"**. Un local est à disposition de l'association AMI l'Association des Musulmans d'Illkirch-Graffenstaden. On trouve enfin 1 **lieu de culte** : une chapelle comprenant des locaux culturels mais aussi culturels (les Scouts de France, l'Action Catholique des enfants, Caritas, le Centre Saint Joseph).

En proximité immédiate du quartier Libermann, on trouve **4 établissements scolaires** : l'école maternelle Libermann, l'école maternelle de l'Orme, l'école élémentaire Adélaïde Hautval et le collège Nelson Mandela. Les écoles accueillent des classes bilingues français-allemand. L'école élémentaire accueille également une classe Ulis, un RASED, une restauration scolaire élémentaire – collège ainsi que le dispositif Orchestre à l'école. Des salles dédiées dans chaque établissement du 1^{er} degré permettent à la ville de proposer un accueil périscolaire aux familles qui le demandent (matin, pause méridienne et soir sur chaque école). Des cours de langues sont proposés en extrascolaire sur le site élémentaire. Le collège Nelson Mandela est un des 2 collèges de la ville. Il accueille des élèves de la 6^è à la 3^{ème}, ainsi qu'une Segpa. Il propose également des classes bilingues français-allemand, une section départementale filles et garçons rugby, les Cadets de la prévention, une mini entreprise et des cordées de la réussite.

Un **gymnase**, un **hall des sports** (en construction) et plusieurs **commerces de proximité** jouxtent également le quartier. Les habitant.es ont ainsi rapidement accès à un supermarché, une boulangerie, une pharmacie, un coiffeur, un tabac/presse, deux établissements de restauration rapide et deux supérettes.

** Pour plus d'informations, la liste des équipements du quartier vécu est accessible en annexe 1.*

Projets urbains en cours et à venir

Le quartier Libermann fait l'objet d'un **programme de renouvellement urbain**. Dans ce cadre, plusieurs immeubles anciens vont être déconstruits ou réhabilités et d'autres vont être créés afin de rendre le parc d'**habitat plus qualitatif et diversifié**. Dans le cadre de la convention ANRU, **166 logements** sont inscrits en **déconstruction jusqu'en 2030**, et 166 logements supplémentaires sont étudiés par le bailleur Habitat de l'Ill, hors convention ANRU, pour bénéficier d'une rénovation ou d'une reconstruction.

Le phasage prévisionnel prévoit la déconstruction d'un immeuble par an. Le 37 Libermann, soit 40 logements, a été déconstruit en 2021, les 3 et 5 rue des Roseaux, soit 26 logements, ont été déconstruits en 2023, le 25 rue Libermann, soit 40 logements, doit être déconstruit courant 2024 et 174 logements sont identifiés en requalification. Afin de renforcer la mixité sociale dans et hors du quartier, le renouvellement urbain poursuit un objectif de **25 % de relogement hors du QPV**, focalisé sur les familles les plus précaires.

En parallèle des déconstructions, environ **330 logements** doivent être **reconstruits** dans le quartier, dont 35 logements locatifs réservés aux senior.es (Habitat de l'Ill), 19 logements en locatif libre (Foncière Logement) et environ 270 logements en accession privée ou en accession sécurisée à la propriété visant à favoriser le parcours résidentiel des habitant.es du quartier.

Le programme de renouvellement urbain prévoit également la **rénovation et la construction de nouveaux équipements publics**. A ce titre, l'**école élémentaire Adélaïde Hautval** a été rénovée, étendue et inaugurée en septembre 2023. L'établissement scolaire bénéficie désormais d'un espace de restauration scolaire pour les élèves de l'école élémentaire et les collégiens de Nelson Mandela, soit environ 240 rations par jour. Les travaux doivent se poursuivre autour de l'école avec la création d'un **terrain multisport**. Plus globalement, afin de combler le déficit d'équipements sportifs et de loisirs sur le quartier, la ville compte développer plusieurs **espaces de pratique libre de proximité** sur le quartier.

La construction d'une **Maison des Jeunes et des associations** est prévue sur le site 3-5 rue des roseaux. Cet équipement permettra de renforcer l'offre de service en accueillant à terme des locaux dédiés au Centre socioculturel, à un lieu d'accueil enfants-parents, à un lieu d'accueil petite enfance, ainsi que le souhait de développer un espace France service, à une restauration scolaire maternelle, ainsi que des salles permettant de diversifier les activités avec l'objectif de faciliter et redynamiser l'accompagnement des familles et d'ouvrir le quartier sur la ville. Suite à la déconstruction de l'immeuble 3-5 rue des roseaux, le terrain restera nu quelques temps avant la construction de la MJA. La ville prévoit un projet d'**urbanisme transitoire** prenant la forme d'une **pépinière d'arbres**. Les arbres qui pousseront sur site pourront ensuite être plantés dans le cadre du renouvellement urbain ou d'autres projets de la commune.

Le programme de renouvellement urbain prévoit enfin le **réaménagement des espaces publics** du secteur. Une **place centrale en entrée de quartier** doit être construite et le **réaménagement de la voirie** tendra à favoriser les modes de déplacements doux (piétons, cyclistes) et en transports aux communs, et sécuriser le partage de voies de circulations.

Dynamiques socio-démographiques

Peuplement

Une légère décroissance de la population : en 2020, le quartier Libermann compte 2 300 habitant.es réparti.es sur 12 hectares, soit une densité de 19 150 habitant.es par km². Le quartier est un QPV de taille moyenne. Entre 2010 et 2020, le nombre d'habitant.es a légèrement diminué (-1,2%).

Un ancrage résidentiel plus important : le quartier Libermann est un quartier avec peu de mouvements de population. Plus de la moitié des ménages (52%) y est installée depuis plus de 10 ans. Cette part de ménages installés de longue date est largement plus élevée que celle observée à l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires (48%) et de l'Eurométropole (42%). Les nouvelles et nouveaux arrivant.es, emménagé.es depuis moins de 2 ans, sont quant à elles et eux peu nombreux ; elles et ils représentent moins d'un ménage sur vingt.

Un quartier familial et jeune : la population des quartiers prioritaires est souvent caractérisée par sa jeunesse. Quartier familial, Libermann ne fait pas exception : 36% de la population a moins de 25 ans, soit 7 points de plus que la moyenne communale. Cette part est surtout le fait d'un fort taux de 0-14 ans qui sont plus nombreuses et nombreux en proportion que sur la commune, en lien avec la présence renforcée de familles avec enfant(s).

Le poids de la monoparentalité : plus d'une famille sur trois sont monoparentales au sein du quartier (35%). Cette proportion est plus de deux fois supérieure à celle de la commune.

Un vieillissement de la population qui va se poursuivre : 21% de la population est âgée de 60 ans et plus (soit 4 points de plus qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV). Entre 2010 et 2018, le poids de la population âgée de 60 ans et plus a nettement augmenté (+5 points). Le quartier Libermann est susceptible de voir sa population âgée de 75 ans et plus doubler dans les quinze prochaines années.

Un isolement résidentiel relativement important : un ménage sur trois est composé d'une personne seule.

Revenus, pauvreté

Un niveau de vie médian faible : en 2019, le niveau de vie médian mensuel par unité de consommation (UC) après prestations sociales est de 1 167€ (soit 20€ de plus que la moyenne de l'ensemble des QPV). Cependant, ces dernières années, l'écart entre le niveau de médian mensuel du quartier et celui de l'agglomération s'est accru (de 515€ d'écart en 2013 à 590€ en 2019).

L'importance des revenus d'activités : le poids des revenus d'activités dans le revenu disponible des ménages est de 55% en 2019, contre 25% pour les prestations sociales.

Un accroissement de la pauvreté : en 2019, 44% de la population vit sous le seuil de pauvreté à 60% du niveau de vie médian, soit environ 1 000 personnes. Un tiers de la population pauvre de la commune vit dans le QPV. Le taux de pauvreté a augmenté de 6 points depuis 2013. Au 31.12.2020, le territoire compte 180 allocataires du RSA.

Éducation

Un taux de scolarisation plus élevé que la moyenne des QPV : en 2018, 70% des 15-24 ans sont scolarisé.es, soit près de 10 points de plus que la moyenne de l'ensemble des QPV, mais 13 points de moins que la métropole.

Moins de sortant.es précoces du système scolaire : en 2018, à l'échelle des Iris intersectant le QPV, la part de jeunes de 18-24 ans sorti.es précocement du système scolaire (jeunes non scolarisé.es avec au mieux un brevet des collèges) est de 5%, soit 10 points de moins que la moyenne de l'ensemble des QPV.

Un jeune sur cinq n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation : 19% des 16-25 ans du quartier Libermann ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, soit environ 60 jeunes. Cette part atteint 21% chez les jeunes femmes. La part et le nombre de jeunes entre 16 et 25 ans sans emploi, ni en formation a toutefois baissé entre 2010 et 2018.

Emploi

Un taux d'emploi particulièrement faible : l'accès au marché du travail est une difficulté majeure pour les habitant.es de Libermann. Seulement 50% des personnes en âge de travailler occupent un emploi. Entre 2010 et 2018, le taux d'emploi a diminué de 2 points.

La marque du chômage : en 2018, le taux de chômage (au sens du recensement de la population) est de 24%, soit un taux près de 2 fois supérieur à celui de la commune. Au 31.12.2020, le territoire compte 245 demandeurs et demandeuses d'emploi de catégories A,B,C.

Un plus fort usage de la voiture dans les déplacements domicile-travail : 33% de la population active occupée utilise les transports en communs pour aller travailler (soit 4 points de moins que la moyenne de l'ensemble des QPV). Environ 67% des ménages du territoire disposent d'au moins une voiture. La part des actives et actifs occupé.es utilisant la voiture pour aller travailler est supérieure à la moyenne (52%, soit +4 points).

** Pour plus d'informations, le portrait statistique du quartier, basé sur les indicateurs clefs, est accessible en annexe 2.*

Enjeux identifiés

Besoins

Les habitant.es du quartier Libermann regrettent régulièrement de **ne pas pouvoir bénéficier d'un environnement paisible**, notamment dans les **espaces publics et communs**. Au sein des espaces publics, ils et elles regrettent des **incivilités et regroupements** et ont le sentiment que le quartier se dégrade, même si beaucoup reconnaissent que c'est le fait de quelques personnes. Le **mobilier urbain dégradé** (lumières, bancs ...), les **aires de jeux** qui vieillissent et ne sont pas remplacées, le **stationnement sauvage** et la difficulté à circuler pour les piétons sont pointés du doigt. Il manque des bancs et des tables pour se poser, échanger, être en extérieur dans un environnement plus frais.

Les locataires regrettent également de ne pas être assez largement associé.es pour faire des propositions concrètes, ce qui pose la **participation citoyenne** comme un enjeu pour le quartier.

Au sein des parties communes, les **squats dans les entrées**, les **dégradations** sur les portes d'entrée, les **nuisances sonores** dégradent la qualité de vie des locataires. Beaucoup expriment un **sentiment d'impunité vis-à-vis des auteurs de troubles**, jeunes et adultes, ce qui renforce le sentiment d'abandon et d'insécurité chez les habitant.es, et même d'injustice car beaucoup ne peuvent pas quitter le quartier.

Plusieurs habitant.es et structures du quartier font remonter **l'absence ou les difficultés de dialogue entre habitant.es**. La difficulté à échanger avec une frange de la jeunesse (notamment les jeunes désœuvrés), les conflits de voisinage récurrents, la diminution des échanges ou la difficulté à communiquer (renouvellement de la population, arrivée de population maîtrisant peu la langue, suite covid), participent à la perte de lien social. Certains habitants disent ne plus oser exprimer un désaccord car cela dérive rapidement vers au **rapport de force**.

Les **liens avec les institutions sont également devenus compliqués**. Les habitant.es expriment des difficultés à identifier les bons interlocuteurs, à comprendre les démarches et leur aboutissement, à faire les démarches en autonomie, ce qui crée un **sentiment de frustration et d'iniquité**. La **fracture numérique** complexifie encore les liens avec le besoin d'intermédiaires.

Le manque d'animation dans le quartier est partagé par les plus jeunes et les adultes, qui demandent à bénéficier d'**actions conviviales** mais aussi d'**entraide entre habitant.es** et d'**accompagnement par les services publics**.

Ces animations auraient aussi l'intérêt de donner envie aux illkirchois.es de se déplacer dans le quartier, l'ouvrir sur le reste de la ville et inciter des associations à s'y installer. En effet, les habitant.es ont exprimé l'envie de pouvoir **s'identifier de manière positive à leur quartier**.

Parallèlement, il faut aussi inciter les habitants à sortir du quartier, à utiliser l'offre qui se trouve sur la ville. Des professionnels font part de leur désarroi face à **des familles qui s'isolent en refusant des activités dès lors qu'elles ne sont pas à proximité**. Plus globalement, il est fait état d'une augmentation de la **sédentarité** des enfants et des adultes.

Le **soutien à l'éducation et à la parentalité** émerge également comme un besoin, autant pour les habitant.es que pour les partenaires locaux. Les **difficultés parentales** sont régulièrement exprimées, notamment en lien avec la monoparentalité, les parents 'défaillants', mais aussi les fréquentations des jeunes, l'usage des réseaux sociaux et la consommation de stupéfiants. De plus, **l'école et les structures qui proposent des activités sont moins perçues par les familles comme des lieux d'émancipation**. De plus en plus de parent.es font primer l'éducation uniquement au sein de la sphère familiale.

L'offre culturelle dans ou à proximité du quartier est faible, au regret de beaucoup d'habitant.es. Cette offre doit donc être restructurée et couplée à un **accompagnement des familles** afin que ces dernières s'y sentent accueillies et légitimes (levée des freins financiers, organisation matérielles, activités proposées...). Parallèlement, les partenaires socio-éducatifs constatent une **fréquentation faible des activités péri et extra scolaires, quelle que soit l'offre**. Le coût et le lieu des activités restent les freins principaux.

Au regard des besoins énoncés, les **associations et structures locales font aussi remonter un certain nombre de difficultés d'action**. L'appel à projet du contrat de ville, et globalement, les **démarches administratives de demande de subvention sont complexes**. Plusieurs structures subissent des difficultés de recrutement, des manques de personnels et des turn-over importants de leurs équipes qui limitent la connaissance des dispositifs et du partenariat. De nouvelles compétences professionnelles sont à développer, afin d'**aller vers les publics** et de mettre de l'humain dans le lien institutions / habitant.es.

Opportunités

Le quartier est reconnu comme un **quartier où il fait globalement bon vivre**. Malgré les problématiques énoncées plus haut, les habitant.es restent volontaires et motivé.es pour améliorer la cadre de vie et le vivre-ensemble. Ces dernières années, le bailleur constate moins de dégradations du patrimoine.

Le quartier dispose d'**espaces extérieurs bien entretenus**, avec une participation des locataires sur le fleurissement et une dynamique autour des jardins partagés, reposant essentiellement sur quelques personnes motivées.

La **rénovation du quartier** va amener davantage de mixité et répondre en partie au vieillissement de la population.

Bien que le quartier connaisse un changement de population, il persiste une **solidarité entre certain.es habitant.es**, des personnes habitant depuis longtemps sur le quartier, qui apprécient y vivre et ont créé un réseau d'entraide.

Il existe également **une dynamique participative et citoyenne**. Le Centre socioculturel, l'épicerie sociale, Caritas, l'association Fédération Action Prévention Alsace, l'association AMI, le bailleur social proposent régulièrement des actions participatives : les jardins partagés, les chantiers citoyens jeunes, des actions en direction des seniors et des plus démunis, des moments de partage. Le conseil citoyen renouvelle ses membres régulièrement et participe ponctuellement à ces actions.

Le quartier bénéficie de **quelques animations**, comme la fête des Peuples, des spectacles et animations d'été proposées par le centre Socioculturel avec le soutien de l'association des usagers du Phare de l'III, et du bailleur. D'autres associations locales renforcent plus ponctuellement ces animations. Il existe une **dynamique partenariale** entre les structures du territoire, à renforcer.

Face aux constats partagés sur les thèmes suivants : harcèlement scolaire avec des répercussions en dehors de l'école, liens distendus entre les parents et l'école, méconnaissance du système scolaire par les parents, ... la ville souhaite agir à la fois sur le partenariat avec les établissements scolaires mais aussi sur une offre de service. La **rénovation de l'école élémentaire**, avec la création de locaux supplémentaires, donne l'opportunité de diversifier l'offre d'activités, en temps scolaire et péri et extra-scolaire, en complément du **fort investissement de la ville dans les activités périscolaires** pour encourager la pratique sportive, culturelle, dans une offre de service très large. Le **regroupement du service jeunesse et du secteur jeunes** du Phare de l'III, rattachés au Centre socioculturel, doit aussi améliorer cette offre de service et les liens avec la jeunesse.

Au regard du fort taux de familles monoparentales et des besoins recensés en matière d'**accompagnement à la parentalité**, la ville souhaite mettre en œuvre une dynamique partenariale afin de développer une offre globale, agissant à la fois sur les moyens de garde, l'offre d'actions de soutien à la parentalité, à destination des parents et des jeunes. En compléments, pour répondre à la diminution constante du nombre de familles fréquentant la halte-garderie, un travail est à mener sur la valorisation de la halte et sur les réponses apportées aux besoins des familles du quartier.

Le bailleur Habitat de l'III est **labelisé Habitat Senior Services (HSS)**, avec une équipe de 4 personnes dédiées. Le tiers-Lieu sur le QPV est dédié aux seniors d'Habitat de l'III et de la commune.

La ville est signataire de la **charte programme national nutrition santé (PNNS)**, qui constitue une opportunité pour améliorer l'accès des habitant.es à une alimentation abordable, suffisante et saine.

La ville est également signataire du **contrat local de santé (CLS)**, qui constitue là-aussi une opportunité pour développer des actions de prévention en santé.

Synthèse des priorités

Dans la poursuite des séminaires partenariaux, des consultations habitantes, des discussions institutionnelles et des arbitrages politiques menés entre 2023 et 2024, des enjeux prioritaires ont été définis pour la mise en œuvre de la politique de la ville sur le quartier dans les prochaines années :

- ➔ Renforcer la médiation et mettre en place des dispositifs de prévention spécialisée
- ➔ Permettre à chaque jeune de construire un projet d'avenir (accès à la langue française, formation, insertion professionnelle, culture, sport...)
- ➔ Accompagner les parents dans leur fonction parentale
- ➔ Recréer du lien social dans et hors du quartier

Plan d'action territorial

Rappel des dispositifs territorialisés de la Politique de la ville dont le QPV bénéficie

- Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU)

Enjeux prioritaires	Orientations stratégiques à poursuivre	Objectifs opérationnels envisagés
Ambition 1 : Un territoire inclusif et solidaire		
L'accès et le recours aux services publics, aux droits sociaux et juridiques	Accompagner l'autonomisation des publics par la médiation de proximité	<ul style="list-style-type: none">• Développer des permanences administratives personnalisées, avec un accueil bienveillant et une approche globale des personnes, afin de les soutenir dans leurs démarches et les orienter vers les bons interlocuteurs• Créer un réseau efficient pour soutenir l'accès aux droits• Accompagner les publics aux démarches en ligne, dans une démarche de formation et en mettant à disposition des publics des outils pour faciliter les démarches dématérialisées• Mettre en œuvre des actions en direction des publics les plus fragiles, leur permettant de connaître les administrations afin de prévenir les situations de rupture (Préfecture, CAF, France Travail, bailleurs, ...)
La prise en compte du vieillissement de la population	Lutter contre l'isolement et renforcer le repérage et la prévention de la perte d'autonomie	<ul style="list-style-type: none">• Développer sur le QPV des actions collectives en direction des seniors, ouverts sur l'ensemble de la ville pour favoriser la mixité• Aller vers les seniors, à domicile, pour échanger, créer du lien mais aussi repérer des besoins• Développer des actions intergénérationnelles• Communiquer et soutenir les services de transport à la demande• Développer des actions de sport santé pour prévenir la perte d'autonomie

Enjeux prioritaires	Orientations stratégiques à poursuivre	Objectifs opérationnels envisagés
Ambition 2 : Des quartiers où grandir et s'émanciper tout au long de la vie		
Le soutien à la parentalité	Accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif dès l'arrivée de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions de soutien à la fonction parentalité permettant d'accompagner les parents (les mères et pères, les familles monoparentales) dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, d'entraide et d'échange entre parents • Sensibiliser les parents à la fréquentation des enfants, dès leur plus jeune âge, de lieux de socialisation • Soutenir la relation entre les parents et les établissements scolaires (de la maternelle au collège) et favoriser leur participation à la réussite de leur.s enfant.s • Soutenir les parents en développant de la prévention spécialisée et en développant les projets d'écoute et de soutien aux jeunes, adolescents et enfants • Développer des activités parents-enfants qui permettent de toucher toutes les familles
La lutte contre les effets des inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative	Prévenir les ruptures sociales et lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'offre d'accompagnement à la scolarité
	Favoriser la mixité et lutter contre l'évitement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les projets et activités se déroulant dans les établissements scolaires
L'accès à la formation et au développement des compétences	Ouvrir les perspectives d'orientations scolaires et professionnelles des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les entreprises et acteurs locaux à accueillir des stagiaires <p>Faire connaître les métiers, et montrer la diversité des parcours professionnels</p>
La maîtrise de l'écrit, de la lecture et des usages numériques	Lutter contre l'illettrisme	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des actions en direction des publics ne maîtrisant pas le français, afin de prévenir les situations de rupture et favoriser le lien avec l'école
L'accès à l'emploi durable pour toutes et tous	Repérer et mobiliser les personnes éloignées de l'emploi, notamment les jeunes, les femmes et les seniors	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une offre d'accompagnement des publics éloignés de l'emploi leur permettant d'identifier leurs compétences et de travailler leur posture professionnelle
	Lever les freins périphériques à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets facilitant l'accès au travail, notamment à destination des jeunes et des parents (déplacement, modes de garde) • Accompagner les publics à l'usage du numérique pour les recherches d'emploi
	Rendre plus lisibles et accessibles les différents dispositifs d'aide à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et animer un réseau comprenant à la fois des entreprises et des acteurs de l'insertion pour un accompagnement personnalisé et de proximité • Créer un partenariat avec les acteurs économiques du Parc d'Innovation • Promouvoir, auprès de tous les publics, les dispositifs existants liés à la formation, à l'apprentissage et à l'emploi, ainsi que les acteurs de l'accompagnement

Enjeux prioritaires	Orientations stratégiques à poursuivre	Objectifs opérationnels envisagés
L'épanouissement par l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Favoriser l'accès aux modes d'accueil et de loisirs des enfants et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer une politique tarifaire accessible à tous (culture, sport, loisirs, ...)
	Faciliter l'accès à l'art et la culture pour toutes et tous et renforcer l'offre culturelle au service du développement des quartiers	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des actions dans le quartier et hors les murs et, parallèlement, amener les publics issus du QPV vers les lieux culturels • Développer des partenariats et permettre des inscriptions au CSC pour des actions culturelles qui se font sur la ville et à proximité • Développer des actions, pour tous les publics, permettant de partager des expériences culturelles variées, collectives et qui s'inscrivent dans la durée • Inciter les publics à la lecture et à la fréquentation de la médiathèque • Inciter et faciliter les déplacements piéton et cycliste pour bénéficier des infrastructures de toute la ville
Ambition 3 : Des rues et des logements où il fait bon vivre		
La proximité et la vie de quartier	Soutenir les liens sociaux, la solidarité et l'animation d'espaces de convivialité en cœur de quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Aller vers les publics, investir les espaces publics et faciliter le dialogue entre les habitants, de tout âge • Faciliter la mise à disposition d'espaces dans lesquels les jeunes, les adultes peuvent se retrouver, pour proposer de nouvelles activités dans le quartier • Soutenir les animations de quartier et les actions conviviales à l'initiative des habitants <p>Développer des actions citoyennes dans le quartier au service du bien vivre</p>
La sécurité et la tranquillité publiques	Lutter contre la délinquance et les incivilités	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le travail en synergie des acteurs de proximité et des institutions • Développer un accompagnement renforcé auprès des jeunes en fragilité sociale • Responsabiliser les habitants dans l'entretien et le respect des espaces publics, des espaces communs • Permettre à tous les publics (enfants, jeunes, adultes, seniors) l'accès à des espaces publics de qualité et à des activités en accès libre • Accompagner la transformation du quartier en faisant participer les habitants aux réflexions sur les aménagements favorisant la sécurité situationnelle

Annexes

Annexe 1 : Équipements du quartier vécu

Le tableau ci-dessous présente les principaux équipements présents au sein du QPV et de son espace vécu. L'espace vécu d'un quartier correspond à l'extension de la géographie prioritaire aux équipements en limite du quartier et utilisés prioritairement par les habitants de ce quartier.

N° rue Nom rue	Nom de l'Équipement	Catégorie	QPV	Territoire vécu hors QPV
29 rue du Général Libermann	Centre socioculturel le Phare de l'III	Centre socioculturel	X	
8 rue des Roseaux	Habitat de l'III – antenne de proximité	Bailleur	X	
8 rue des Roseaux	Espace tranqu'III	Seniors	X	
10 Rue de l'Orme	Centre Saint Joseph : locaux Scouts et ACE	Loisirs	X	
20 A rue des Roseaux	LAEP Le Grenier	Petite enfance	X	
20 A rue des Roseaux	Halte-Garderie la Maisonnée	Petite enfance	X	
20 A rue des Roseaux	Local de l'association AMI	Associatif	X	
10 Rue de l'Orme	Centre Saint Joseph	Religieux	X	
28 rue des Roseaux	Epicierie Sociale Passage	Social	X	
30 rue du Général Libermann	Ecole maternelle Libermann	Enseignement		X
37 rue de l'Orme	Ecole maternelle de l'Orme	Enseignement		X
1 rue des Roseaux	Ecole élémentaire A Hautval	Enseignement		X
2A rue des Roseaux	Collège Nelson Mandela	Enseignement		X
Rue des Vignes	Gymnase des Vignes	Sportif		X
Rue des Vignes	Supermarché Leclerc express + Essence	Commerces		X
69 avenue André Malraux	Pharmacie des Vignes	Commerce		X
41 rue de l'Orme	Pharmacie Rossignol	Commerce		X
16a rue des Vignes	Boulangerie la Malle à pain	Commerce		X
16a rue des Vignes	Tabac Siat	Commerce		X
16b rue des Vignes	Epicierie Seit	Commerce		X
16bis rue des Vignes	Pizza Gourmand	Commerce		X
54 rue du Général Libermann	Oxalis Coiffure	Commerce		X
54 rue du Général Libermann	Crédit Mutuel	Commerce		X
46 rue du Général Libermann	Seven Döner	Commerce		X
36 rue du Général Libermann	Alimentation de l'III	Commerce		X

Annexe 2 : Chiffres clefs

		QPV Libermann	Ensemble des QPV de l'Eurométropole (du contrat de ville 2015-2023)	Illkirch-Graffenstaden	Eurométropole de Strasbourg
Population	Population municipale ¹	2 298 ↘	80 001 ↗	26 830 ↗	500 510 ↗
	Part des 0-14 ans dans la population (%) ¹	21,9 ↘	24,7 ↘	15,2 →	17,1 →
	Part des 15-24 ans dans la population (%) ¹	13,9 →	15,4 →	13,5 ↘	15,9 →
	Part des 60 ans et plus (%) ¹	20,8 ↗	17,4 ↗	26,2 ↗	21,9 ↗
	Part des femmes dans la population (%) ¹	55,1 ↗	52,4 →	52,1 ↗	52,2 →
	Part des étrangers dans la population (%) ¹	14,9 ↗	25,4 ↗	8,8 →	12,7 ↗
Ménage	Part des ménages d'une personne (%) ¹	33,3 ↗	33,6 ↗	43,0 ↗	42,1 ↗
	Part des femmes parmi les ménages d'une personne (%) ¹	70,1 ↗	54,6 ↘	57,1 ↗	56,9 →
	Part des ménages de 6 personnes et plus (%) ¹	ND	5,6 →	0,9	1,8 →
	Part des familles monoparentales (%) ¹	35,3 ↗	30,4 ↗	15,8 ↗	18,1 ↗
	Nombre de personnes par résidence principale ¹	2,3 →	2,6	2,0	2,1
Education	Taux de scolarisation des 15-24 ans (%) ¹	69,3 ↗	59,9 ↗	70,0 ↗	73,5 ↗
	Part de 18-24 ans sortis précoce du système scolaire (%) ²	5,1 ↘	15,8 ↘	4,8 ↘	6,1 ↘
Emploi	Taux d'emploi des hommes (%) ¹	55,8	48,8	70,7 ↗	63,4 →
	Taux d'emploi des femmes (%) ¹	45,6 ↘	39,1 →	63,9 ↗	57,4 →
	Taux de chômage (au sens du recensement) (%) ¹	23,9	30,2	11,1 →	15,2 ↗
	Nombre de demandeurs d'emplois catégories ABC ³	380 ↗	12 228 ↘	2 136 ↗	50 064 ↗
	Part des NEET Hommes (%) ¹	17,1 ↘	25,6 →	10,0 →	13,5 →
	Part des NEET Femmes (%) ¹	20,6 →	21,7 ↘	9,6 ↘	10,7 →
Revenu, pauvreté	Revenu médian disponible mensuel par UC (€) ⁴	1 167 ↗	1 147 ↗	1 878 ↗	1 757 ↗
	Part des revenus d'activités (%) ⁴	54,9 ↘	58,3 →	74,5 ↗	75,2 ↗
	Part de l'ensemble des prestations sociales (%) ⁴	24,5 ↗	26,2 ↗	4,9 →	7,4 ↗
	Taux de pauvreté au seuil de 60% (%) ⁴	43,6 ↗	45,4 ↗	15,0 ↗	19,9 ↗
	Part des allocataires percevant le RSA socle (%) ⁵	23,4 ↘	28,0 ↘	10,5 →	15,4 ↗
Logement	Nombre de logement du parc locatif social ⁶	1 013	25 545	2 699	54 080
	Taux de rotation des logements sociaux (%) ⁶	6,6	5,9	9,4	7,5
	Part des logements sociaux de 1 ou 2 pièces (%) ⁶	ND	18,7	21,3	23,0
	Part des logements sociaux de 5 pièces ou plus (%) ⁶	ND	10,8	4,5	8,8
	Part des logements sociaux construits entre 1949 et 1975 (%) ⁶	68,7	81,5	42,3	47,1
	Moyenne des loyers par m ² des logements sociaux (€) ⁶	4,9	5,4	5,8	6,0
Mobilité résidentielle	Part des emménagements de moins de 2 ans (%) ¹	4,9	9,1	14,5	16,2
	Part des emménagements de 10 ans ou plus (%) ¹	52,1	47,6	46,3	41,8
	Taux de sortants (%) ¹	5,2	4,9	//	//
	dont sortant vers un autre QPV (%) ¹	ND	12,2	//	//
	Taux d'entrant (%) ¹	3,5	3,1	//	//
	dont entrant vers un autre QPV (%) ¹	18,9	19,7	//	//
Mobilité	Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%) ¹	66,6	59,3	81,8	71,5
	Part de la population utilisant le plus souvent les transports en commun pour aller travailler (%) ¹	33,3	36,2	ND	ND

Sources

¹ Données Insee RP 2018

² Données calculées à l'échelle des IRIS pour l'intercommunal : Insee RP 2018

³ Demandeurs d'emploi au 31/12/2020

⁴ Données FilosoFi 2019

⁵ CNAF au 31/12/2020

⁶ Répertoire du parc locatif social (RPLS) au 15/06/2022